

PLAN DE COURS

POL-7058 : Droit, politiques et administrations publiques

NRC 18185 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours examine les fondements légaux des politiques publiques et de l'action des administrations publiques par l'étude des principes juridiques généraux applicables au droit administratif québécois et canadien. À l'aide d'études de cas et d'exemples tirés de lois, de règlements, de directives administratives et de jugements, il vise à développer, chez l'étudiant, des habiletés dans la recherche et l'interprétation du cadre normatif qui vient baliser l'action de l'État dans une situation donnée.

Plage horaire

Cours en classe

mercredi	09h00 à 11h50	DKN-1261	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
----------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=160386>

Coordonnées et disponibilités

Sule Tomkinson

Professeure agrégée

DKN-4421

<https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel>

[/sule-tomkinson](#)

sule.tomkinson@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Pour une prise de rendez-vous, faites-moi parvenir trois plages horaires de 15 minutes indiquant votre disponibilité.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Rapport critique I	5
Rapport critique II	6
Participation aux séminaires	7
Travail analytique	7
Présentation de travail analytique	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	10
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	10
Matériel didactique	10
Liste du matériel complémentaire	10
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Introduction

Ce séminaire vise à expliciter les grands principes généraux applicables en droit administratif québécois et canadien par une combinaison de théorie et de pratique. Au cours de ce séminaire, nous examinons la manière dont le droit, la politique et l'administration publique se recoupent, s'opposent et se complètent mutuellement. Évidemment, nous ne sommes pas indifférents aux enjeux du droit administratif au Québec et au Canada. Toutefois, nous adoptons une approche résolument politique. Donc, ceci n'est pas un cours classique de droit administratif.

Dans ce séminaire, nous étudions les valeurs et les idées fondamentales du droit administratif tels que la délégation, l'indépendance et l'expertise ainsi que les principales institutions d'ordre politico-juridique comme les commissions d'enquête, les tribunaux administratifs et la Cour suprême du Canada. Cette approche permet une meilleure compréhension des dilemmes inhérents au travail judiciaire, politique et administratif.

Objectifs du cours

- Se familiariser avec les notions et les principes juridiques généraux applicables au droit administratif québécois et canadien,
- Comprendre les débats et les enjeux entre perspectives théoriques différentes,
- Développer des capacités de recherche, d'analyse et d'interprétation du cadre normatif qui vient baliser l'action de l'État dans une situation donnée,
- Examiner l'évolution de l'État et son statut aujourd'hui en explorant les relations et les tensions qui existent, au Canada et au Québec, entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Approche pédagogique

Chaque séance débutera par une introduction afin de présenter les différents débats sur le thème de la séance. Également, je tenterai de lier un sujet de l'actualité politique de la semaine aux principes de droit administratif qui le sous-tendent. Ensuite, nous allons procéder à une deuxième partie de discussions et de débats autour des lectures hebdomadaires. Vous réaliserez des exercices collectifs afin d'appliquer les concepts présentés dans le cours. Dans cette optique, certains conférenciers seront appelés à apporter leur contribution durant la session. Vous serez appelé à leur poser une question pertinente relative à leur expertise. Le succès du séminaire donc repose sur votre participation active.

Les séances de cours offertes en ligne sont indiquées dans la section « contenu et activités ».

Je vous invite tous à vous faire critiques des enjeux à l'étude, de moi-même, et de vos pairs. Je veux également que tout le monde fasse preuve de respect envers son prochain. Les commentaires offensifs, embarrassants, humiliants ou dévalorisants ne seront pas tolérés.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1: Présentation du séminaire et introduction	17 janv. 2024
Séance 2: L'État au Canada et au Québec Invités : Félix Bhérier-Magnan et Éléonore Fortin-Rousseau Présentation du du programme de stages parlementaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant	24 janv. 2024
Prise de décisions administratives: controverses et défis	
Séance 3: La délégation de pouvoir Invitée : Kathia Légaré, Ph. D. Conseillère à la recherche, Élections Québec	31 janv. 2024
Séance 4: Les commissions d'enquête (zoom) Invité : Prof. Francis Garon École d'Affaires publiques et internationales de Glendon	7 févr. 2024

Séance 5: La justice administrative Invitée: Aisling Ryan, Chargée de recherche Fairness Lab, York Law School	14 févr. 2024
Séance 6: L'accès aux documents des organismes publics	21 févr. 2024
Séance 7: Planification pour le travail analytique Rencontres d'équipes.	28 févr. 2024
SEMAINE DE LECTURE	6 mars 2024
Pouvoir de surveillance et de contrôle	
Séance 8: Les tribunaux administratifs: l'indépendance et la cohérence décisionnelle	13 mars 2024
Séance 9: Visionnement du documentaire l'Audience et discussion (zoom) Cet événement est ouvert au public.	20 mars 2024
Pas de cours	27 mars 2024
Séance 10: Le contrôle judiciaire de l'administration (zoom)	3 avr. 2024
Enjeux contemporaines de l'administration publique	
Séance 11: La judiciarisation de la politique et la Cour Suprême du Canada	10 avr. 2024
Séance 12: Le numérique, l'équité et les droits de la personne	17 avr. 2024
Séance 13: Présentations	24 avr. 2024

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rapport critique I	Dû le 21 févr. 2024 à 09h00	Individuel	20 %
Rapport critique II	Dû le 17 avr. 2024 à 09h00	Individuel	20 %
Participation aux séminaires	À déterminer	Individuel	20 %
Travail analytique	Dû le 27 avr. 2024 à 00h00	En équipe	30 %
Présentation de travail analytique	Dû le 24 avr. 2024 à 09h00	En équipe	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Rapport critique I

Date de remise : 21 févr. 2024 à 09h00

Le premier rapport critique doit être soumis au plus tard le 21 février.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Couverture des enjeux théoriques et juridiques	8

Rigueur et profondeur analytique	7
Prise de position	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Remise au début du cours

Directives de l'évaluation :

Vous devrez remettre deux rapports critiques d'un maximum de quatre pages à double interligne. **Les rapports devront porter sur l'ensemble des lectures d'une semaine (séance 3, 4, 5 ou 6).** Les lectures sont regroupées par thématiques à la section « Contenu et activités » et vous pouvez choisir les thématiques de votre choix. Chaque rapport doit être remis au début du cours.

Le premier rapport critique doit être soumis au plus tard le 21 février.

Les rapports devront offrir une synthèse en répondant à cinq questions :

- (1) Quelle est la problématique de l'auteur ou des auteurs?
- (2) Quel est l'argument central des textes?
- (3) Quelles sont les forces et faiblesses de l'argumentation sur les plans juridique, empirique, théorique et méthodologique?
- (4) Les perspectives des auteurs sont-elles réconciliables?
- (5) Comment vous positionnez-vous par rapport à celles?

Fichiers à consulter :

 [Rapport critique.exemple.pdf](#) (192,11 Ko, déposé le 26 oct. 2023)

Rapport critique II

Date de remise :

17 avr. 2024 à 09h00

Le rapport doit être soumis au plus tard le 17 avril.

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Couverture des enjeux théoriques et juridiques	8
Rigueur et profondeur analytique	7
Prise de position	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

À remettre au début du cours

Directives de l'évaluation :

Vous devrez remettre deux rapports critiques d'un maximum de quatre pages à double interligne. **Les rapports devront porter sur l'ensemble des lectures d'une semaine (séance 8, 10, 11 ou 12).** Les lectures sont regroupées par thématiques à la section « Contenu et activités » et vous pouvez choisir les thématiques de votre choix. Chaque rapport doit être remis au début du cours.

Le rapport II doit être soumis au plus tard le 17 avril.

Les rapports devront offrir une synthèse en répondant à cinq questions :

- (1) Quelle est la problématique de l'auteur ou des auteurs?
- (2) Quel est l'argument central des textes?

(3) Quelles sont les forces et faiblesses de l'argumentation sur les plans juridique, empirique, théorique et méthodologique?

(4) Les perspectives des auteurs sont-elles réconciliables?

(5) Comment vous positionnez-vous par rapport à celles?

Participation aux séminaires

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence des questions posées	8
Degré et qualité de participation active aux débats	12

Directives de l'évaluation :

Ce séminaire exige une participation active des étudiants qui s'y inscrivent. Il est fondamental de se présenter à chaque séance en ayant fait toutes les lectures. Un segment de chaque séance sera consacrée à la discussion de lectures obligatoires.

La présence en classe est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. **Quatre étudiants choisis par ordre alphabétique** et sur une base rotative, **assumeront la responsabilité de soumettre sur le forum du cours une question qui servira à alimenter la discussion sur les lectures obligatoires de la séance du lendemain (mardi), au plus tard à 19h).**

Travail analytique

Date de remise : 27 avr. 2024 à 00h00

Autoévaluation : 1 mai 2024 à 00h00

Contribution au travail d'équipe : 1 mai 2024 à 00h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Répartition de la correction et critères : 66 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Présentation de l'enjeu public	5
Couverture des enjeux théoriques et des concepts juridiques pertinents	8
Apport critique	5
Structure, cohérence et cohésion	2

17 % Autoévaluation

Critère	Notation
Participation à la recherche	2,5
Participation à la rédaction	2,5

17 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Participation à la recherche	2,5

Participation à la rédaction	2,5
------------------------------	-----

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

En équipe de deux ou de trois, il s'agit d'effectuer un travail analytique concernant un enjeu de politique publique ou de gestion publique (québécois ou canadien). **Les équipes présentent leur sujet au préalable à la professeure, lors de la 7e séance (le 28 février)**. La professeure autorise le sujet, ou suggère des précisions et modifications, au besoin.

Travail d'un minimum de 15 pages et d'un maximum de 20 pages (excluant la bibliographie et les annexes), à interligne double, Times New Roman 12 points.

Le travail est divisé en quatre parties :

- (1) Une première partie expose la **problématique** retenue et précise son intérêt;
- (2) Une deuxième partie explicite le **cadre normatif** encadrant le sujet (législation, réglementation et directives applicables);
- (3) Une troisième partie présente un **jugement** concernant le sujet retenu et en fait une analyse détaillée. Quel était le litige ? Quelles étaient les positions respectives des parties ? Quelle argumentation a été retenue par le Tribunal et pourquoi ? Quel est l'impact de ce jugement à l'égard de la problématique?
- (4) Une quatrième partie présente une **réflexion critique** sur l'influence du droit concernant l'enjeu retenu, et notamment sur les relations et tensions entre les pouvoirs législatif et exécutif, d'une part, et judiciaire, d'autre part.

Présentation de travail analytique

Date de remise : 24 avr. 2024 à 09h00
 Autoévaluation : 1 mai 2024 à 00h00
 Contribution au travail d'équipe : 1 mai 2024 à 00h00
 Évaluation par les pairs : 1 mai 2024 à 00h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Répartition de la correction : 25 % Corrigé par l'enseignant
 25 % Autoévaluation
 25 % Contribution au travail d'équipe
 25 % Évaluation par les pairs

Directives de l'évaluation :

L'objectif de cette présentation est de développer vos compétences pour communiquer efficacement les questions politico-juridiques complexes.

Vous présenterez votre travail analytique en équipe. Selon le nombre d'équipes, vous aurez 12-15 minutes pour faire votre présentation. Chaque membre doit participer à la présentation. Vous êtes libre de structurer votre présentation comme vous le souhaitez, tout en veillant à respecter le temps imparti.

Une seule note sera remise à l'ensemble de l'équipe. Vous serez également en mesure d'évaluer vos pairs ainsi que vous même.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99

A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation de la qualité du français

Aucun point spécifique n'est réservé pour l'évaluation de la qualité du français. Il va s'en dire que la qualité du français écrit a un impact majeur sur la qualité et la clarté des textes évalués, donc sur les notes accordées à ceux-ci.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Liste du matériel complémentaire

CanLII

URL : [CanLII](https://www.canlii.org/)

Auteur : Institut canadien d'information juridique

Date d'accès : 17 janvier 2023

Ce site pourra être utilisé pour les recherches de décisions judiciaires pertinentes.

SOQUIJ

URL : [SOQUIJ](https://www.soquij.org/)

Auteur : SOQUIJ

Date d'accès : 16 janvier 2023

Site de recherche de jugements québécois

ÉDUCALOI

URL : [ÉDUCALOI](https://www.educaloi.com/)

Auteur : ÉDUCALOI

Date d'accès : 17 janvier 2023

Site de vulgarisation juridique sur les sujets les plus divers. Un bon point de départ pour une vue d'ensemble sur un sujet.

Organigramme du ministère du Conseil exécutif

URL : [Organigramme du ministère du Conseil exécutif](https://www.mccq.ca/fr/organigramme)

Date d'accès : 17 janvier 2023

Gouvernement ouvert

URL : [Gouvernement ouvert](https://www.gouvernement.ca/)

Auteur : Gouvernement du Canada

Date d'accès : 17 janvier 2023

Pour accéder à des données et des dossiers numériques du gouvernement fédéral.

Données Québec

URL : [Données Québec](#)

Auteur : Données Québec

Date d'accès : 17 janvier 2023

Données ouvertes de l'administration publique québécoise

jurivision.ca

URL : [jurivision.ca](#)

Auteur : Sections de droit civil et de common law de la Faculté de droit de l'Univer

Date d'accès : 16 janvier 2024

Jurivision est une initiative des sections de droit civil et de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il s'agit d'un projet de mobilisation des connaissances et de plaidoirie visuelle vise à favoriser le partage des connaissances juridiques par l'entremise de productions audiovisuelles fondées sur le savoir.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Les références bibliographiques pertinentes sont indiquées, pour chacune des séances, à la section « Contenu et activités ».